Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/1282

8.5.2024

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/1282 DE LA COMMISSION

du 7 mai 2024

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2021/128 fixant le solde net disponible pour les dépenses du FEAGA

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant le règlement (UE) n° 1306/2013 ([1]), et notamment son article 14, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le règlement d'exécution (UE) 2021/128 de la Commission ([2]) fixe le solde net disponible pour les dépenses du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), ainsi que les montants disponibles pour le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) en ce qui concerne les exercices budgétaires 2021 à 2027.

(2) Conformément à l'article 14, paragraphe 1, du règlement (UE) 2021/2116, le plafond annuel des dépenses du FEAGA est constitué des montants maximaux du sous-plafond pour les dépenses liées au marché et les paiements directs fixés à l'annexe I du règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil ([3]).

(3) À la suite de la révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) pour les années 2021 à 2027 prévue par le règlement (UE, Euratom) 2020/2093, le sous-plafond pour les dépenses liées au marché et les paiements directs pour les années 2025 à 2027 a été modifié conformément au règlement (UE, Euratom) 2024/765 du Conseil ([4]).

(4) Il y a donc lieu d'adapter le solde net disponible pour les dépenses du FEAGA, pour les années 2025 à 2027, comme indiqué dans le règlement d'exécution (UE) 2021/128.

(5) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2021/128 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2021/128 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le septième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 7 mai 2024.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

([1]) JO L 435 du 6.12.2021, p. 187, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/2116/oj.
([2]) Règlement d'exécution (UE) 2021/128 de la Commission du 3 février 2021 fixant le solde net disponible pour les dépenses du FEAGA (JO L 40 du 4.2.2021, p. 8, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2021/128/oj).
([3]) Règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 (JO L 433 I du 22.12.2020, p. 11, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/2093/oj).
([4]) Règlement (UE, Euratom) 2024/765 du Conseil du 29 février 2024 modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 (JO L, 2024/765, 29.2.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/765/oj).

ANNEXE

«*ANNEXE*

Solde net disponible pour les dépenses du FEAGA

(en Mio EUR)

Exercice budgétaire	Montants mis à la disposition du Feader		Montants transférés du Feader	Modification à la suite de la révision à mi-parcours du CFP, comme prévu par le règlement (UE, Euratom) 2024/765	Solde net disponible pour les dépenses du FEAGA
	Article 14, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 1307/2013	Article 7, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 1307/2013	Article 14, paragraphe 2, du règlement (UE) nº 1307/2013		
2021	1 099,539	58,165	600,658		40 367,954
2022	1 086,292	57,919	525,400		40 638,189
2023	1 277,253	55,858	507,322		40 692,211
	Article 103, paragraphe 1, point a), et article 103, paragraphe 2, du règlement (UE) 2021/2115	Article 17, paragraphe 5, du règlement (UE) 2021/2115	Article 103, paragraphe 1, point b), et article 103, paragraphe 3, du règlement (UE) 2021/2115		
2024	1 632,136	5,000	590,214		40 602,078
2025	1 702,286	5,000	590,214	–136,000	40 528,928
2026	1 807,987	5,000	590,214	–149,000	40 541,227
2027	1 981,419	5,000	590,214	–155,000	40 495,795»

ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/1282/oj